

APICULTURE POUR LA REGENERATION DES FORETS DANS LE TERRITOIRE DE MADIMBA

PROVINCE DE BAS-CONGO – REP. DEM. DU CONGO

1. ANALYSE DE LA SITUATION

Depuis près de 30 ans maintenant, l'Etat congolais n'a pas assuré la maintenance des usines de production et du réseau de distribution de l'énergie électrique alimentant la capitale Kinshasa et le pays. Réseau dans un état de délabrement très avancé, sursaturé, en total inadéquation face à une capitale en expansion vertigineuse et anarchique. Près de 80% de ses 10 millions d'habitants recourent quotidiennement au charbon de bois et bois de chauffe comme source d'énergie pour la cuisine !

Située à proximité immédiate de Kinshasa, la province de Bas-Congo subit depuis lors un déboisement sans précédent pour alimenter la capitale en charbon de bois et bois de chauffe. Cette déforestation est empirée par une population agricole chaque année croissante à cause de l'inexistence des industries et à cause des techniques culturales inappropriées telles que l'agriculture itinérante sur brûlis, qui a fini par appauvrir totalement les sols.

Dans la province de Bas-Congo, généralement les terres appartiennent aux clans. La terre est sacrée, elle est la référence du clan, elle est le lien entre les vivants et les ancêtres. La terre est un héritage, un patrimoine reçu des ancêtres, c'est la richesse du Mukongo. La défense de la terre par le Mukongo peut lui valoir le sacrifice suprême.

Avant 1990, généralement sur une simple demande adressée par un étranger au chef de clan, on se voyait accorder gratuitement des portions de terre pour les champs.

A partir de 1990, la pauvreté et la soif d'argent ont amené les ayants droits fonciers à oublier la culture et le caractère sacré de la terre ! La terre, particulièrement la forêt, est devenue de plus en plus une marchandise, source de gain.

Aujourd'hui dans la contrée de Kilueka par exemple, un champ de savane de 50mx30m est loué à 30 USD pour 2 ans de culture. Les champs de forêt sont très recherchés et très chers, le propriétaire considère d'abord la valeur du bois traduit en Kg de charbon de bois !

Ce dernier temps, les charbonniers et les scieurs avec leurs tronçonneuses sillonnent les villages et marchandent les carrés de forêts à des prix atteignant 1000 à 1500 USD par hectare ! Emportés par le soi-disant « argent facile », rares sont les chefs de clans qui résistent à vendre leurs derniers carrés de forêts souvent sacrées car anciens cimetières ou anciens villages des ancêtres !!!

La conséquence dramatique de cette course à la déforestation de la province, les forêts sont devenues rares et les sols de plus en plus infertiles.

De nombreux produits de la cueillette et de la chasse jadis généreusement offerts par la nature sont devenus rares. De nombreuses espèces de chenilles, de champignons, de rats, de termites, de petits gibiers, de grands animaux sauvages, des oiseaux ou du miel, des écureuils, appartiennent déjà pour les enfants d'aujourd'hui au monde des contes !!!

Ces produits de la cueillette et de la chasse représentaient une source importante de protéines pour la population du territoire de Madimba. Aujourd'hui il y a une forte carence en protéines dans le territoire. Difficile d'imaginer, par exemple dans la contrée de Lemfu, l'huile de palme la principale huile pour la cuisine, les noix de palme, manquent cruellement. Partout dans le territoire, de nombreux matériaux de construction des maisons fournis par la forêt commencent à manquer ! De nombreuses espèces végétales sauvages ont déjà disparues dans la contrée : Gnetum africanum, Salacia pynaertii, Capsicum sauvage, etc. Pire, même le bois mort pour la cuisine est devenu difficile à trouver dans les champs !

2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La culture de NKUNKU(savoir-faire des anciens de protéger certains espaces de la savane des feux de brousse et de les enrichir avec des essences végétales de valeur pour qu'ils deviennent des forêts) est encore vivante dans la population.

Ainsi, les clans peuvent garder jalousement leurs forêts comme l'ont fait les ancêtres et gagner suffisamment d'argent et jouir de toutes les ressources fournies par la forêt en pratiquant l'apiculture ! Sur un hectare de forêt mellifère, 10 ruches kenyanes habitées peuvent produire autour de 200 litres de miel par an sur 15 à 20 ans pour une valeur d'environ 1000 USD par an sans compter la cire d'abeille, le vin de miel et en surplus tous les produits de la générosité de la forêt !!!

Il suffit simplement de le savoir et qu'on vous initie à l'apiculture.

Vraiment ce n'est pas nécessaire de profaner le logis des ancêtres, de détruire la mémoire du clan, sa culture et de détruire l'environnement et la biodiversité !

Depuis 2008, en notre qualité de conseiller technique dans le projet Apiculture APEFE SNV CK 302 de la coopération belge dans le district voisin de Cataractes, nous vivons les efforts de création et de protection des forêts par des paysans qui ont découvert le bénéfice du métier de l'apiculture.

De surcroît, si les ayants droits fonciers devenaient eux-mêmes des apiculteurs, qui va encore livrer les forêts aux charbonniers à un aussi vil prix et mettre la vie de la multitude et de l'humanité en danger !

Notre approche est donc d'accompagner les clans, propriétaires coutumiers des terres, de renouer avec la culture de NKUNKU, d'élever et de protéger jalousement leurs forêts comme leurs ancêtres tout en tirant grand profit de celles-ci sans les détruire par l'introduction de l'apiculture.

3. OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Accompagner dans le territoire de Madimba 100 clans ayants droits fonciers à protéger 1000 hectares de jeunes recrûs forestiers et à conserver pendant 15 à 20 ans la forêt qui en résulterait.
- Encadrer les 100 clans à enrichir les 1000 hectares de jeunes recrûs avec des essences végétales sauvages en régression notamment espèces mellifères importantes et espèces hôtes à chenilles comestibles.
- Former 200 jeunes agriculteurs appartenant aux 100 clans au métier d'apiculture pour le fonctionnement des 100 exploitations apicoles créées.
- Planter dans les 1000 hectares de forêt créée 100 exploitations apicoles avec un total de 3000 ruches.
- Créer 10 unités de traitement et de distribution des produits de l'apiculture (miel, cire d'abeille, etc.).
- Former 100 jeunes des villages couverts par le projet à la production et à l'utilisation du four Lorena.
- Promouvoir l'utilisation du four Lorena contre le foyer à trois pierres dans l'espace couvert par le projet pour réduire la consommation domestique du bois et la déforestation.

Kinshasa, le 01 décembre 2010
Augustin Konda Ku Mbuta
Anamed RD Congo et Songa Nzila ASBL